

**Impression de la question 03-00047**

Type de questions QE

Ministère interrogé : SSA - Ministère des solidarités et de la santé

Question n° 03-00047 : du :date non fixée

Mme Isabelle Santiago attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les craintes relayées par la coordination de vigilance du GHU Henri-MONDOR / Albert CHENNEVIER, concernant la fin envisagée de la transplantation cardiaque à l'hôpital Henri Mondor de Créteil. Des documents provenant de l'AP-HP confirment qu'un tel projet existe. Alors que la crise sanitaire préoccupe tous les esprits, qu'un tel projet puisse être conduit sans concertation est inconcevable. Par ailleurs, ce projet ne contribue en rien à l'amélioration du service public de proximité pour les Val-de-Marnaises, Val-de-Marnais et pour le Sud-Est francilien. C'est ce constat qui avait déjà mis en échec, en 2011, le projet de fermeture du service de chirurgie cardiaque grâce à la mobilisation exceptionnelle des professionnelles et professionnels, des habitantes et habitants, du Département, des élus et élus. Alors que les élus et élus découvrent ce jour, par voie de presse, les justifications de l'AP-HP, je souhaite pour demander de bien vouloir appuyer la démarche de la coordination de vigilance qui demande audience auprès de l'Agence Régionale de Santé. Le Val-de-Marne, département riche de près de 1,4 million d'habitantes et habitants, mérite le développement des effectifs et des spécialités de ses hôpitaux et non le contraire. Le site de Mondor, desservi bientôt par deux lignes de métro dans la ville préfecture, dispose en effet d'atouts exceptionnels à l'image de son personnel et du nouveau bâtiment REINE.

[Fermer](#)